

Analyser les risques liés aux machines

Objectifs	Contexte
<ul style="list-style-type: none"> Connaître les exigences de la réglementation machines Identifier les divers risques machines Mettre en œuvre la méthodologie d'analyse des risques 	<p>Dans toute entreprise et en particulier l'entreprise de production, la maîtrise du risque est un facteur de progrès social et économique. L'utilisation de machines présente des dangers qui doivent être traités dans le document unique. La connaissance des réglementations et des méthodes d'analyse constitue un atout qui favorise la maîtrise des risques liés aux machines.</p> <hr/> <p>Méthode pédagogique</p> <p>Le formateur s'attache à montrer des exemples illustrant les différentes séquences de cette formation.</p> <p>A titre d'application pratique, les stagiaires sont amenés à analyser les risques sur une machine en atelier pédagogique.</p>
<p>Contenu</p> <p><u>1. La réglementation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> La directive sociale pour les utilisateurs (89/655/CEE) La directive machine pour les constructeurs (98/37/CE) <p><u>2. Les risques liés aux machines</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Risques mécaniques Risques électriques Risques liés aux fluides sous pression Risques thermiques <p><u>3. La méthodologie d'analyse dans le cas de l'utilisateur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Prescriptions du code du travail La conformité L'examen des risques Le plan d'action <p><u>4. La recherche de la sécurité en conception</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Les normes harmonisées La démarche L'appréciation du risque La prévention du risque <p><u>5. Les éléments technologiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Les catégories de commande Les modules de sécurité L'arrêt d'urgence L'interverrouillage Sécurité négative et positive Le capotage 	
<p>Public</p> <p>Chef d'entreprise Responsable ou animateur sécurité</p>	
<p>Durée : 1 jour</p> <p>16 avril 2010 15 octobre</p>	
<p>Référence : SST 8</p> <p>Tarif H.T. : 295 €</p>	